

Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 26 - février/mars 2009

DOSSIER

Notre Communauté de Communes

ENFANCE

L'Accueil de Loisirs

L'avenir des écoles publiques

SOCIAL

L'Analyse des Besoins Sociaux

PORTRAIT

François Le Flohic



NUMÉRO 26

Actualité	p4-5
- Les Coulisses de Landes & Bruyères	
- La Coquille Saint-Jacques à Montmartre	
- Opération ECOWATT	
- Jumelage Erquy - Oupeye	
- Le Conseil Intercommunal des Jeunes	
- Travaux du Centre-bourg	
- Cap Amitié Horizon bleu	
Dossier	p6-7
- Notre Communauté de Communes	
Enfance	p8-9
- L'Accueil de Loisirs	
- L'avenir des écoles publiques	
Social	p10
- L'Analyse des Besoins Sociaux	
La Tribune	p11
Portrait	p12
- François Le Flohic	
Culture	p12
- Chronique Littéraire	

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel
 Directeur de la Publication : Christiane Lemasson.
 Responsable de Rédaction : Yves Pelle.
 Rédaction : Alban Sorette.
 Mise en page : Linda Roy.
 Ont participé à ce numéro : Sylvie Bouvet,
 Typhaine Demoy, Henri Dubois, Christiane
 Guesnet, Ode Hindermeyer, Fabienne Lesvenan,
 Lydie Michel, Laurence Nicol.
 Photographies : Edouard Besrest, Hervé Coudrais,
 Michel Chadelas, Typhanie Demoy, Christiane
 Guesnet, Claudie Le Follezeu, Marie-Claire
 Lemaitre, Linda Roy, Alban Sorette.
 Impression : ICH Imprim' Color Hercouët -
 Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.
 Distribution : La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09
 22430 ERQUY
 Tél : 02 96 63 64 64
 www.ville-erquy.com

Pour toute question ou information écrivez-nous à
 communication@ville-erquy.com.

Retrouvez aussi un vendredi sur deux les petites
 annonces dans « Erquy infos ».

Etat Civil

Naissances

BLIN Cassandre, le 2 décembre 2008
 TOINEL Martin, le 31 décembre 2008
 POTURA Paul, le 14 janvier 2009
 LEGOFF Marie, le 17 janvier 2009

Décès

CLERICE Alphonse, le 1^{er} décembre 2008
 LE DUC Jacky, le 1^{er} décembre 2008
 PELLOIS Maurice, le 9 décembre 2008
 BOULARD Renée-Pierre, le 7 décembre 2008
 DESCAMPS Roger, le 9 décembre 2008
 GAUDEFRY veuve GUILLOT Muguette, le 22
 décembre 2008
 FLEURY Guy, le 28 décembre 2008
 SULLY Maurice, le 2 janvier 2009
 LHERMITTE Jean, le 1^{er} janvier 2009
 PELLOIS veuve PELTIER Victorine, le 1^{er} janvier 2009
 BELLETTRE Serge, le 14 janvier 2009
 BOULARD Joseph, le 26 janvier 2009

Agenda

Bibliothèque

Du 23 février au 23 mars, exposition photo de Serge
 Andrieux, artiste lamballais, photos de femmes africaines
 prises lors de ses voyages.

Vendredi 6 mars à 20h30, dans le cadre de la journée
 de la femme, rencontre avec Serge Andrieux, diaporama
 et échange autour du thème « Etre femme au Mali
 aujourd'hui ».

Mercredi 25 mars à 16h, rencontre musicale autour du
 jazz avec les élèves de l'Ecole de Musique et de Danse de
 Penthievre (EMDP).

Samedi 28 mars, dans le cadre de « Jazz en Penthievre »,
 6 master-classes seront proposées sur Erquy (Le Blé en
 Herbe – Ecole de la Bastille). Renseignements : EMDP
 02 96 50 94 75.

Galerie d'Art

Du 28 février au 15 mars, exposition de tableaux de
 Jeannine Morice.

Du 21 mars au 5 avril, hommage aux peintres impres-
 sionnistes par Jacques-Marie Morin.

Du 11 au 19 avril, exposition annuelle de La Palette.

Du 25 avril au dimanche 10 mai, exposition « Cap
 Fréhel - Cap d'Erquy, la vie en rose », de Xavier Brosse
 et Sylvain Leparoux.



Dans les jours qui viennent les élus vont devoir débattre du budget de la commune. S'il est indispensable de mesurer les dépenses et de les canaliser, il est aussi vital pour l'économie locale que les collectivités maintiennent leurs investissements. La crise conduit les ménages à la prudence, à contrario, un effort doit être fait par les collectivités, il s'agit de maintenir l'emploi sur le territoire.



La ville d'Erquy a réalisé d'importants investissements ces dernières années, avec notamment le programme pluriannuel pour l'aménagement du centre bourg, la construction d'un nouvel Office de Tourisme, puis d'un centre socioculturel « le Blé en Herbe » qui vient d'ouvrir, et la rénovation de certains équipements sportifs. Durant le précédent mandat nous avons investi 2 110 000 € en moyenne chaque année avec un pic à 3 700 000 € en 2008 dû à la conjonction de deux réalisations importantes : le centre bourg et le centre socioculturel. Nous avons proposé lors du débat d'orientation budgétaire de décembre de revenir à un taux d'investissement semblable, voire légèrement inférieur à la moyenne du précédent mandat. Pour autant nous souhaitons maintenir le cap en soutenant l'activité économique locale.

Le recensement de notre population est en cours et si nous n'en connaissons pas encore les résultats, la spéculation foncière et immobilière des dernières années nous laisse entrevoir une difficile progression de notre population en résidence principale. Ce phénomène n'est pas propre à Erquy, il a d'abord touché le sud de la France il y a une vingtaine d'années, et s'accroît désormais sur le littoral breton. A cela nous devons rajouter que nous ne sommes pas en bordure d'un pôle économique majeur, nous avons donc une interaction entre la hausse des prix de l'immobilier et une offre d'emplois peu variés. De ce fait les jeunes ménages ont beaucoup de difficultés à s'installer chez nous.

Les deux priorités de ce début de mandat seront :

- L'aménagement des terrains acquis par la commune à « La Couture » afin de fixer sur le territoire de jeunes ménages qui souhaitent s'installer et de garder un certain équilibre entre les générations.
- La prise en compte du vieillissement de la population, car bon nombre de résidents secondaires ont acquis une habitation sur notre commune en vue de s'y installer pour leur retraite, nous aurons donc un accroissement sensible du vieillissement de la population dans les quinze prochaines années.

Des enjeux capitaux pour l'avenir de notre commune et la qualité de vie des érinéens, pour lesquels nous nous investissons tant dans nos actions quotidiennes que dans nos projets à plus longue échéance.

Christiane LEMASSON
Maire d'Erquy



Dans les coulisses de Landes & Bruyères 7^{ème} Edition - 1^{er}, 2 et 3 mai 2009

Le week-end du 1^{er} mai approche et un évènement comme la course nature « Landes et Bruyères, Cap d'Erquy - Cap Fréhel » se prépare bien en amont.

Dès la fin août 2008, le comité d'organisation s'est réuni, les acteurs se sont progressivement mis en place avec pour les responsables du parcours un décor grandeur nature : les caps.



Chaque année ils ont à coeur d'améliorer le programme, avec comme consigne principale, de beaux parcours, en respectant au maximum l'environnement et la sécurité des coureurs. Mais Landes & Bruyères c'est aussi un week-end avec un maximum d'activités pour les petits et les grands, que vous pourrez découvrir dans le programme.

Alors pour mettre tout en place, des réunions de bénévoles ont eu lieu les 11 et 12 février dernier afin de répartir les tâches de chacun, car chaque année plus de 300 bénévoles sont nécessaires à la bonne organisation de la manifestation.

«Landes & Bruyères, Cap d'Erquy - Cap Fréhel» est organisé sous l'égide de la commune d'Erquy, avec le concours des communes de Plurien, Fréhel et Plévenon, le soutien du Conseil Général et de la Région, et des sponsors privés, que nous remercions ici très chaleureusement.

Découvrez tout de suite les nouveautés 2009 dans le flyer inséré en milieu de magazine !

Les personnes qui souhaitent apporter leur contribution sont les bienvenues et peuvent contacter Christiane Guesnet - Adjointe aux Sport, ou Yannick Guégan - Animateur sportif à la Mairie d'Erquy.

Tél : 02 96 63 64 64

guesnet@ville-erquy.com

Opération ECOWATT

La Préfecture de Région, la Région Bretagne, l'ADEME Bretagne, ERDF et le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) ont lancé une démarche destinée à contribuer à la sécurité d'approvisionnement électrique de la Bretagne.

En clair : la Bretagne ne fournissant que 7% de l'électricité consommée, nous sommes susceptibles de subir des coupures de courant dans des périodes délicates (en hiver, lors des périodes de grand froid). Il s'agit d'inciter, au moment opportun, les particuliers, les entreprises et les collectivités à modérer leur consommation. Un site internet est à disposition de tous : www.ouest-ecowatt.com. Ce site internet nous conseille sur les comportements durables à adopter pour économiser l'électricité, ainsi que les gestes d'urgence à privilégier en cas d'appel à la modération. Un « baromètre » indiquant l'état de la situation électrique de la Bretagne est mis à disposition en temps réel. Les prévisions météorologiques servent à RTE pour estimer le niveau de consommation électrique prévu pour le lendemain.

Le pays de Saint-Brieuc a été désigné territoire pilote pour la maîtrise de la demande en électricité, la commune d'ERQUY a choisi d'adhérer et s'inscrit dans la démarche en proposant ses propres actions d'économie d'énergie. Si vous vous sentez sensibilisés et concernés, votre engagement consiste à vous inscrire sur le site internet www.ouest-ecowatt.com. Dès lors qu'une alerte des pics de consommation (orange ou rouge) sera lancée par RTE, vous serez informés par le moyen d'information de votre choix (courriel, SMS). Vous pourrez ainsi mettre en œuvre les actions que vous aurez décidé de réaliser.

Henri Dubois

Adjoint à la Voirie, réseaux, patrimoine, pêche

La coquille Saint-Jacques s'exporte à Montmartre

Pour la troisième année, quarante bénévoles d'Erquy sont allés à Montmartre pour la « fête de la coquille Saint-Jacques ». Les parisiens ont été cette fois encore très nombreux à venir goûter nos coquilles Saint-Jacques, nos huîtres et autres produits de la mer. Un véritable village était installé place des Abesses et place du Tertre, les produits costarmoricains étaient à l'honneur et accompagnaient la promotion touristique du département. Une organisation bien huilée, pour le département et les réginiens, qui finissent par avoir leurs marques sur la butte. Bravo à tous !



Jumelage Erquy - Oupeye

Les membres élus du Comité de Jumelage Erquy-Oupeye se sont rendus en Belgique, du 11 au 13 février 2009, afin de préparer l'anniversaire du jumelage qui lie nos deux villes. Étaient donc présents en Belgique Christiane Lemasson, Michel Morgand, Paul Denis, Typhaine Demoy, membres de la Commission Municipale de Jumelage, Alban Sorette du service communication de la Mairie d'Erquy, Benoît Renault et Christophe Riedinger de l'association AJIR, Pierrick Lemaitre du Centre de Secours d'Erquy, Christian Jouet de l'Association Réginéenne de la Coquille Saint-Jacques, enfin l'association Erquy Rando a fait remettre un dossier à l'association homologue d'Oupeye. Le but de cette rencontre était de nouer des contacts entre élus, et entre acteurs de la vie sociale et associative de nos deux communes. Un compte-rendu sera dressé dans le prochain numéro de votre magazine.



Château d'Oupeye pavoisé aux couleurs françaises



Travaux du Centre-bourg

Les travaux suivent leur cours, les deux escaliers principaux sont réalisés, nous attendons la pose des « mains-courantes » (en cours de fabrication au moment du bouclage de cet article) pour permettre leur accès au public. Les travaux des places de stationnement rue du Square de l'Hôtel de Ville sont également en cours d'achèvement.

Conseil Intercommunal des Jeunes

Les membres du Conseil Intercommunal des Jeunes (Erquy – La Bouillie - Plurien) ont organisé une soirée dansante le 31 janvier dernier à la salle des fêtes de Plurien. 126 jeunes collégiens ont donc « teuffé », mangé les gâteaux que les 10 jeunes du CIJ avaient préparés, et consommé à la buvette (sans alcool) qu'a tenu l'association « AJIR » d'Erquy. Les bénéfices (101,20 €) ont été reversés à l'association « CHLOE » d'Hénansal (maladie orpheline). Merci à eux.

Cap Amitié Horizon Bleu

Depuis longtemps au foyer de l'Horizon bleu, les résidents et leurs familles souhaitaient plus d'animation et plus de contact avec l'extérieur. C'est chose faite. Une douzaine de personnes ont uni leurs bonnes volontés et mis en place une association « Cap Amitié Horizon Bleu » qui fonctionne depuis presque six mois maintenant.

« Cap Amitié » souhaite dynamiser la vie de l'établissement et contribuer à la bonne atmosphère de ce lieu par le biais de visites individuelles et d'animations. Les animations sont réparties en cinq ateliers et fonctionnent deux ou trois après-midi par semaine (chant, atelier mémoire, brico-couture, lecture-discussion, jeux de société).

Les résidents se sont habitués à ces animations et certains, qui n'y prennent pas part directement, viennent passer un petit moment avec ceux qui y participent plus assidûment : la porte est toujours ouverte. Ces animations viennent compléter les animations propres au foyer : goûters d'anniversaire, invitations de groupes de chant ou de danse extérieurs à l'établissement. Parallèlement à l'animation, quelques membres de l'équipe assurent des visites aux résidents de l'établissement qui ne peuvent descendre aux ateliers de l'association.

Jusqu'à présent, « Cap Amitié » qui a démarré avec beaucoup de dynamisme n'avait pas d'existence officielle. Elle vient d'en avoir une. Enregistrée à la préfecture, elle tiendra sa première assemblée générale à la mi-mars à la salle des fêtes de la mairie d'Erquy.

Contact :

Marie-Thérèse Courbé

Présidente, 02 96 31 57 69

Ode Hindermeyer

Conseillère Municipale, Déléguée auprès des personnes âgées



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE,



26 membres sur 6 communes

Erquy : 7
La Bouillie : 3
Planguenoual : 4
Pléneuf Val André : 7
Plurien : 4
Saint-Alban : 4

Bref historique

1998, création d'un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), ayant pour projet la création d'un RAM (Relais Assistante Maternelle) et la reconquête de la qualité de l'eau. Les communes membres versent une participation au Syndicat.

1999, création de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre (établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre).

2001, passage en Taxe Professionnelle Unique.

Le Conseil Municipal d'Erquy a délégué Christiane LEMASSON, Laurence NICOL, Jean-Paul MANIS, Joël AUFFRET, Yannick MORIN, Jean-Paul LOLIVE, Pierre PELAN pour y siéger.

La présidente est Jacqueline LEMAITRE, adjointe au maire de Pléneuf Val André.

Joël AUFFRET, Conseiller Municipal d'Erquy a été nommé 1^{er} Vice Président chargé des finances, du personnel et de l'organisation.

Les compétences et les statuts modifiés en 2006

L'exercice de certaines compétences est subordonné à la reconnaissance et à la définition de l'intérêt communautaire. Certaines compétences, de par leur coût, leur technicité, leur ampleur ou leur caractère structurants s'inscrivent dans une logique intercommunale (mutualisation des moyens réalisation d'économie d'échelle et élaboration d'un projet de développement sur des périmètres pertinents).

Aménagement de l'espace (compétence obligatoire – étude et urbanisme)

- Élaboration, approbation, suivi et révision du Schéma de COhérence Territorial (le SCOT est élaboré à l'échelle et par le Pays de Saint-Brieuc).
- Étude d'un Schéma Communautaire d'Aménagement et de Développement à inscrire dans un Schéma de COhérence Territorial.
- Étude de Zones d'Aménagement concerté nécessaire à la mise en œuvre des compétences de la communauté.
- Étude d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Concertation entre les communes et avec la communauté en ce qui concerne la politique et la programmation des équipements collectifs communaux et intercommunaux.



Communauté de Communes Côte de Penthièvre

Rue Christian de la Villéon

22400 SAINT-ALBAN

tél : 02 96 32 98 90 - fax : 02 96 32 98 91

accueil@cdc-cote-penthièvre.fr

Développement économique

- Création, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire :
 - Extension du parc des Jeannettes.
 - Toutes nouvelles zones.
 - La zone mytilicole de Jospinet.
 - Les zones d'activités du port de pêche départemental d'Erquy.
- Hors zone, l'activité communautaire soutien à l'installation, au développement et à la transmission d'entreprises.
- Réalisation, aménagement et gestion de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC).
- Mise en place ou participation à des outils d'animation et de conseil économique.
- Études, mise en œuvre et gestion des politiques contractuelles avec le département, la région l'État, l'Union Européenne ou leurs mandataires.
- Création entretien et mise en valeur de sentiers de randonnées d'intérêt communautaire :
 - GR34, et les circuits figurant au schéma communautaire de randonnées.

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Collecte, valorisation et élimination des déchets ménagers et déchets assimilés.
- Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'actions sur les bassins versants ayant notamment pour objectifs :
 - La restauration de la qualité des eaux.
 - L'entretien et la restauration des cours d'eau.
 - La lutte contre la prolifération des algues vertes.
- Environnement – gestion de l'espace : protection et mise en valeur des sites et zones naturelles sensibles d'intérêt communautaire, Cap d'Erquy et lagune de Plurien Sables d'Or.
- Créer, gérer et animer un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

COMPÉTENCES ET DÉLÉGATIONS

Logement et cadre de Vie

- Étude d'un plan communautaire d'accueil des gens du voyage.
- Concertation et harmonisation de la programmation des logements communaux et de l'amélioration de l'Habitat.
- Mise en œuvre et suivi de programmes locaux de l'habitat, d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat, du programme d'Intérêt Général ou toutes actions collectives dans ce domaine.
- Mise en œuvre d'une politique de logement social d'intérêt communautaire en faveur des personnes défavorisées :
 - Réhabiliter des bâtiments appartenant aux communes en logements sociaux.

Enfance – Jeunesse

Élaboration et mise en œuvre d'un programme global d'actions communautaires, en direction de l'enfance et de la jeunesse :

- Animation, coordination de tout dispositif contractuel en faveur de l'enfance jeunesse avec le Département, la Région, l'État, l'Union Européenne ou des organismes privés.
- Mise en place, animation et gestion d'un transport en faveur des enfants jusqu'à 18 ans durant les vacances scolaires, hors clubs sportifs.
- Interventions en faveur des moins de 6 ans :
 - Animation d'un Relais Assistantes Maternelles.
 - Création gestion d'établissements et de services d'accueil pour les enfants âgées de 0 à 6 ans, hors garderie périscolaire et centre de loisirs.
- Interventions en faveur des 6 ans et plus :
 - Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'actions en direction des adolescents de 13 à 18 ans, hors temps scolaire, hors Cap Armor, hors Club Sportif.

Autres compétences

- Étude de faisabilité de la création, l'aménagement et l'entretien d'une voirie d'intérêt communautaire.
- Études et concertations dans le domaine de la culture, de l'action sociale, du sport et des loisirs en vue de la mise en œuvre, en accord avec les communes concernées de tout projet d'intérêt communautaire.
- Participation au fonctionnement de l'EMDP (École de Musique et de Danse du Penthievre).
- Soutien aux associations intermédiaire d'insertion, Penthievre Actions et Penthievre Plus, qui oeuvrent sur le territoire communautaire.

La Communauté de Communes est membre de certains organismes, et à ce titre des élus d'Erquy délégués à la Communauté de Communes représentent le territoire communautaire dans ces structures.

Pays de Saint-Brieuc

Christiane LEMASSON, Joël AUFFRET, Pierre PELAN (suppléant)

Christiane LEMASSON est membre du bureau, et Vice Présidente chargée du Tourisme.

Conseil Touristique

Christiane LEMASSON

Comité Local de l'Eau (CLE)

Joël AUFFRET, Jean-Paul MANIS (suppléant)

Opération Pilote en Maîtrise d'Energie (OPME)

Pierre PELAN

Syndicat des Caps

Christiane LEMASSON, Jean-Paul MANIS, Joël AUFFRET, Pierre PELAN (suppléant)

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM du Penthievre-Mené)

Joël AUFFRET, Jean-Paul LOLIVE

Mégalis

Joël AUFFRET

Ecole de Musique et de Danse du Penthievre (EMDP)

Jean-Paul LOLIVE, Christiane LEMASSON

Dans certains cas, en dehors des compétences définies dans les statuts, certains dossiers sont traités en concertation au sein de la Communauté de Communes, c'est notamment le cas pour l'accueil des camping-cars et l'étude de signalisation touristique.

Nous vous ferons part régulièrement des dossiers en cours dans les colonnes du magazine. Vous pouvez aussi consulter le rapport d'activité de la Communauté de Communes Côte de Penthievre à l'accueil de la Mairie d'Erquy ou sur le site internet de la ville :

www.ville-erquy.com.

Dossier réalisé avec l'aimable participation de Lydie MICHEL

Directrice de la Communauté de Communes Côte de Penthievre.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le mercredi 28 janvier dernier, « après plusieurs semaines dans les cartons, nous y sommes enfin ! ». C'est par cette phrase d'humour que l'équipe de l'Accueil de Loisirs marquait son arrivée dans les nouveaux locaux flambant neuf, situés à l'étage du Blé en Herbe. En septembre 1989, le centre a ouvert dans les locaux de l'ancienne école maternelle, Marie-Claire Lemaitre y était alors animatrice, avec 4 enfants. Vingt années plus tard, elle nous présente le nouveau visage de cet équipement moderne, aux normes actuelles, pour nos tout petits.



On remarquera notamment un hall d'accueil aux couleurs chatoyantes, une grande salle pour préparer les devoirs du soir ou jouer aux différents jeux de société adaptés aux âges de chacun, mais aussi pour prendre le goûter, une salle « sale » avec un sol carrelé lavable à grandes eaux, destinée aux activités manuelles, une cuisine équipée pour préparer le goûter des enfants, une salle de jeux pour les plus petits à la superbe luminosité et aux couleurs vives, et enfin deux petits dortoirs pour les dodos des marmots. Pour compléter l'ensemble, deux cours « en terrasse », qui seront équipées au printemps (pour des raisons de climat adéquat) d'un revêtement spécial. Une journée portes ouvertes sera programmée avant l'été pour que tous les réginiens puissent découvrir ce nouvel espace.

L'ouverture de ce nouvel espace va permettre de mieux faire connaître les deux « temps d'accueil » différents proposés par le centre.

Tout d'abord, *l'accueil périscolaire*, pour les enfants scolarisés de 3 à 12 ans. Tous les jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi) la journée commence à partir



de 7h30 par l'accueil des enfants. Ils sont ensuite conduits dans les différentes écoles pour le début des cours, à 8h30 ou 9h00. A 16h30, les animatrices passent les chercher dans les trois écoles d'Erquy, pour ensuite leur proposer le goûter qu'elles préparent elles-mêmes pour les enfants, après qu'ils soient d'abord passés se laver les mains. L'apprentissage de ces gestes simples aux enfants fait partie des différentes missions quotidiennes qu'elles accomplissent. Ensuite, elles accompagnent les plus âgés pour leurs devoirs (notons que les devoirs restent sous la responsabilité des parents). Les parents récupèrent ensuite progressivement leurs enfants jusqu'à 19h00, heure de fermeture du centre.

La seconde fonction du centre : *l'accueil de loisirs*. Le mercredi, et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (hors vacances de Noël et la deuxième quinzaine d'août, pour fermeture annuelle). Les horaires d'ouverture et d'accueil des enfants sont alors de 7h30 à 19h00 en continu. Les arrivées des enfants sont échelonnées jusque vers 10h00. Le matin, des activités de travaux manuels les attendent (peinture, collage, découpage, atelier pâtisserie, ...). Le midi, le repas est servi au restaurant scolaire, avec un service au plat précise Marie-Claire, pour leur apprendre le respect de la nourriture et des camarades. L'après-midi, les plus petits font une sieste jusque vers 15h00 (les grands profitent d'un temps calme, lecture, ...) puis promenade ou activités extérieures. Par exemple, le 1er avril prochain, ils iront tous au cirque à Saint-Brieuc, le 14 ils seront à l'Ancre

Projet pédagogique 2008/2009

« la chevalerie à travers les âges »

- Favoriser l'autonomie des enfants.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.
- Développer le principe de laïcité au travers des rencontres et de la découverte de l'autre quelle que soit son origine ethnique, sociale, culturelle ou religieuse.
- Sensibiliser les enfants au principe de solidarité au travers d'actions collectives.
- Favoriser la fédération des acteurs locaux (institutions, associations, commerçants, ...) autour de la vie des enfants et permettre la mutualisation des compétences de chacun.
- Permettre l'épanouissement des enfants dans le cadre de leurs loisirs au travers de l'environnement, de l'organisation du rythme de vie, des activités proposées.
- Construire la vie de l'Accueil de Loisirs avec l'équipe d'animation et en collaboration avec les acteurs locaux.





des Mots dans le cadre du festival « Place aux Mômes ». A 16h00, c'est le goûter, puis activités de jeux en attendant le retour échelonné des parents. L'été, les activités extérieures sont privilégiées, avec des

sorties à la plage, des découvertes avec le Syndicat des Caps, les spectacles de « Place aux Mômes », des mini séjours, des activités voile, optimist, kayak, catamaran, au centre Nautique d'Erquy.

L'Espace Enfance situé à l'étage du bâtiment a une capacité d'accueil de 60 enfants, auquel viennent s'adjoindre les trois salles associatives du rez-de-chaussée pendant le temps des petites et grandes vacances scolaires, et nous permet d'accueillir plus de cent enfants pendant l'été.

Actuellement (à l'ouverture) en activité périscolaire, une quinzaine d'enfants sont présents le matin, entre trente et quarante le soir.

L'équipe de l'Accueil de Loisirs, service municipal, est composée de quatre animatrices : Marie-Claire Lemaitre (Directrice), Gaëlle Petit (Adjointe), Virginie Fersi et Rachel Lebrun. Pendant toutes les vacances scolaires, cette équipe est renforcée par des animateurs BAFA.

Accueil de Loisirs
Espace « Le Blé en Herbe »
1, rue Guérinet à Erquy

Téléphone : 02 96 72 08 22

Adresse postale :
Mairie d'Erquy
11, square de l'Hôtel de Ville 22430 ERQUY

L'AVENIR DES ÉCOLES PUBLIQUES

Fin décembre 2008, l'inspectrice de circonscription demandait aux directeurs des écoles publiques maternelle et primaire d'Erquy de réunir au plus vite les membres des conseils d'école, les parents d'élèves et les élus afin de discuter de l'avenir des écoles maternelle et primaire.

Bien que la décision ne fût pas encore prise à ce moment précis, nous étions, semble-t-il, sous la menace d'une suppression de poste en primaire. Il nous a alors été proposé la fusion des deux écoles, ce qui apparemment dans l'immédiat aurait entraîné la suppression d'un demi poste au lieu d'un poste entier à la rentrée 2009.

Malgré l'urgence dans laquelle nous avons dû traiter ce dossier, tout le monde s'est mobilisé. Lors de la réunion qui a eu lieu le 5 janvier 2009, parents, enseignants et élus ont montré leur détermination à refuser la proposition de fusion, d'autant que l'Inspection Académique n'avait pas connaissance de la totalité des effectifs ; en effet, ce jour-là, cinq nouveaux élèves étaient arrivés. D'après les calculs, la suppression d'un poste en élémentaire aurait fait monter le nombre d'élèves à 27,75 par classe avec double niveau ; des conditions inimaginables pour acquérir les connaissances indispensables au bon développement de nos chérubins.

La mobilisation de tous a été très forte et un dossier a été transmis pour affirmer notre opposition :

- les représentants des parents ont envoyé un courrier rappelant l'importance de placer l'enfant au centre du système éducatif et de ne pas évoluer vers des classes en surnombre au détriment de la qualité d'apprentissage dont nous disposons.
- les enseignants ont eux aussi fait connaître leur souhait de maintenir les conditions de qualité d'enseignement telles qu'elles sont aujourd'hui.
- de notre côté, nous avons démontré notre attachement à l'encadrement de nos enfants : la

construction du « Blé en Herbe » avec le Centre d'Accueil et de Loisirs, les salles de musique, la bibliothèque et la Cybercommune à proximité des écoles ; aménagement d'une salle audiovisuelle et d'une autre pour l'informatique au sein de l'école élémentaire ; mise à disposition d'une animatrice pour la Bibliothèque et le Centre de Documentation et d'un animateur pour le sport ; les repas de la cantine scolaire préparés sur place pour privilégier la qualité du régime alimentaire. Nous avons présenté nos projets en cours ou à venir : le lotissement communal des Hôpitaux, l'acquisition foncière à La Couture et l'étude d'aménagement de cette zone, la revitalisation et l'embellissement du centre bourg.

Les investissements réalisés récemment sont la traduction de notre volonté de garder sur Erquy de jeunes ménages en leur proposant des services adéquats.

Nous sommes heureux de vous confirmer que les écoles conservent chacune leur identité et leurs enseignants pour la rentrée de septembre 2009, soit 2,5 postes en maternelle et 5 en élémentaire et le service du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficultés) lui aussi un temps menacé. L'issue positive est un encouragement à rester solidaires pour Erquy.

Pour autant, nous devons rester vigilants. L'équilibre est fragile, et la mobilisation de tous est indispensable pour assurer l'avenir de nos enfants et l'avenir de nos écoles publiques, qui demeurent indissociable de l'avenir de la Commune d'Erquy.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les enseignants, parents d'élèves, et amis de l'école publique qui ont su montrer le dynamisme et la vitalité de nos établissements.

Laurence NICOL,
Adjointe au Personnel, Ecoles, Jeunesse

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX OU LE DÉFI DES NOUVELLES SOLIDARITÉS COMMUNALES

L'A.B.S. (Analyse des Besoins Sociaux) est un diagnostic de la population réalisé dans le champ de l'action sociale par le CCAS. Cet outil doit permettre une connaissance approfondie des évolutions et tendances observées sur notre territoire et tracer les perspectives pour répondre concrètement aux besoins et aux attentes exprimés par les différents publics économiques et sociaux que réunit notre population.

Pour notre commune, nous avons choisi deux axes de réflexion prioritaires :

- Les jeunes âgés de 16 à 30 ans domiciliés sur notre territoire et leur prise en charge,
- Les personnes âgées et la villégiature pour seniors dans le contexte de commune touristique.

L'élaboration de ce diagnostic, se décline en quatre étapes :

- La Présentation et l'Analyse préliminaire,
- L'identification des Problématiques et le choix des thématiques,
- Les Préconisations opérationnelles coproduites par les groupes de travail,
- La Restitution au CCAS et à la Commission des Affaires Sociales prévue en mars 2009.

Concernant la population des jeunes domiciliés sur notre commune, nous avons observé qu'ils sont très attachés à leur territoire et peu mobiles. La faiblesse du niveau de formation constitue un obstacle supplémentaire qui entrave leur avenir. Ils sont fortement tributaires du rythme saisonnier de l'activité économique locale, ce qui les empêche ou les dissuade de s'installer durablement. Ces jeunes sont contraints à séjourner plus longtemps au domicile familial, souvent jusqu'à leurs trente ans, la cellule familiale assurant de plus en plus le rôle et la garantie d'une protection sociale. Il convient également de souligner le développement de pratiques addictives, individuelles (isolement) ou collectives (en groupe), lesquelles se manifestent précocement en période estivale.

Selon les prévisions de l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques), **le vieillissement de la population en France est inéluctable**. Au 1^{er} janvier 2050, un habitant sur trois sera âgé de 60 ans ou plus, contre seulement un sur cinq en 2005. La Bretagne fait partie des régions particulièrement marquées et affectées par ce vieillissement précoce. La

commune d'Erquy n'échappe pas à ce mouvement de fond. En 1999, les 75 ans et plus représentaient 14,6% de la population totale, avec 548 personnes. Aujourd'hui, les plus de 75 ans réunissent

Augmentation du nombre de personnes de 80 ans et plus entre 2000 et 2030 par pays (Projection, scénario central)



environ 820 personnes et représentent désormais 21,3% de la population communale.

Nos seniors dans leur phase dynamique, 60-75 ans, sont des acteurs économiques dans la vie de notre cité. Grâce à leur disponibilité ainsi qu'à leur expérience acquise, ils s'impliquent dans de nombreuses associations et renforcent le tissu social de la cité.

Cependant, nous avons pu observer que l'âge de 75 ans constitue une étape critique dans la vie de nos seniors, car c'est à ce moment que la personne âgée est isolée (38,7% en 1999). Elle peut également devenir dépendante et avoir à faire face à des difficultés financières : avec 14,8% d'allocataires, Erquy enregistre l'un des plus forts taux de couverture des personnes de 75 ans et plus bénéficiant de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Quant à la dépendance, elle a conduit de nombreuses personnes âgées à solliciter le service municipal du portage de repas à domicile (en moyenne 92 personnes en 2006) soit 16,8% de cette tranche d'âge et le taux le plus important observé parmi les communes étudiées. Pour répondre à la demande croissante de notre population et afin de garantir la pérennité de ce service public communal particulièrement efficace, nous examinons désormais la possibilité d'assurer la fourniture des repas en liaison froide.

Ainsi, l'évolution de la démographie d'une part, et les changements observés dans l'organisation de la structure familiale d'autre part, modifient la solidarité intergénérationnelle entre enfants et parents, et contraignent la commune à s'impliquer davantage. C'est pourquoi l'ensemble des acteurs sociaux, médicaux, et médico-sociaux seront prochainement invités à débattre des modalités d'intervention et de prise en charge des besoins émergents, afin de garantir aux publics en difficulté les conditions d'un mieux vivre. C'est ainsi, sur la base d'une concertation associant élus, professionnels du secteur social, médico-social et les associations, que les préconisations pourront émerger et nous pourrons ainsi définir les contours des nouvelles solidarités.

Sylvie BOUVET
Adjointe aux Affaires Sociales



LA MINORITÉ

Le vote du budget est l'acte le plus important de la vie communale. Les choix faits alors sont plus que toute autre déclaration révélateurs des méthodes de gestion et des priorités de la majorité municipale. Lorsque vous lirez ces lignes le budget 2009 aura été voté, alors qu'à l'heure où nous écrivons le projet n'est pas connu et nous y reviendrons ultérieurement.

Vous avez pu lire dans le numéro 25 de ce magazine sous la signature d'Yves Pelle dans des termes élégants mais très généraux, les orientations qu'entend privilégier la majorité pour l'année 2009. Le résumé est simple à faire : nous continuons, comme s'il n'y avait pas eu débat et critique au cours de l'année 2008, comme si les tentatives de fermeture de classes à l'école publique d'Erquy ne montraient pas les risques que font peser sur notre ville l'absence de mixité sociale, comme si le vieillissement de la population ne créait pas de nouveaux besoins.

Tout va bien nous dit-on, par contre nos projets coûtent cher, il faut donc envisager d'augmenter les impôts en prétextant notamment de la nécessité de soutenir l'activité économique par le biais de la commande publique.

Soutenir l'activité économique comment être contre en cette période de crise mais cela ne justifie pas les priorités

de la majorité et ses méthodes de gestion budgétaire. Il y a d'autres choix pour remplir cet objectif.

Nous avons demandé à plusieurs reprises que la politique d'investissement fasse l'objet d'orientations pluriannuelles ce qui faciliterait la gestion budgétaire et en particulier les modalités de recours à l'emprunt qui ne sont pas établies en fonction des projets.

Aucune réflexion n'est encore lancée à ce jour sur les conséquences du vieillissement de la population ce qui empêche toute action nouvelle dans ce domaine.

Rien de concret n'est entrepris pour favoriser le rétablissement de la mixité sociale. Le seul projet d'une étude pour l'aménagement de la couture ne suffit pas et n'est pas le garant d'une véritable politique du logement.

Le budget voirie au lieu d'être établi sur la base d'une planification pluriannuelle des opérations, pourtant aisée à réaliser est traité comme une variable d'ajustement.

Disons le dès maintenant il est très probable que nous ne voterons pas le budget ce que nous regrettons car notre attachement au bien être de notre ville nous incite à prendre en compte à chaque fois que cela est possible ce qui est bon pour Erquy.

publication à la demande de la minorité du texte intégral proposé pour le précédent magazine

A propos du cap magazine

Dans la tribune du dernier Cap magazine, la minorité faisait part de son souhait de participer au comité de rédaction du magazine. Nous pensions que cette demande était légitime, qu'elle s'inscrivait dans le fonctionnement démocratique de la municipalité, et nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus et encouragés après la lecture de cet article.

Le 15 12 au soir, on nous a communiqué le projet de sommaire du prochain magazine (vous apprécierez l'avancée démocratique), au moment où on nous rappelle de produire notre tribune pour le 19 12. Autrement dit, on nous informe au moment du bouclage.

Nous aurions pu donner notre avis sur ce sommaire, nous aurions pu contribuer à l'écriture de certains articles...mais non, c'est l'exclusion ! Rappelons à ce propos que lors de la précédente mandature, les conseillers de la minorité n'avaient pu obtenir malgré les demandes répétées de participer à la rédaction du bulletin dont ils soulignaient le caractère non pluraliste. Décidément certaines habitudes ont la vie dure et cela aux dépens d'une information de qualité.

Ce sentiment de frustration est encore accentué quand nous apprenons que l'article du précédent magazine concernant la rentrée scolaire a été écrit par un non élu. Notons au passage que la partialité de cet article a choqué aussi bien des parents d'élèves que des enseignants. Sommes-nous à ce point si peu crédibles ou si peu représentatifs alors que plus de 46 % des électeurs nous ont apporté leurs voix ?

Questions à propos de l'EHPAD

Le 17 11 08, nous apprenions par la délibération du conseil municipal de Fréhel du 12 11 08:

«les établissements publics de coopération intercommunale, dont fait partie le SIVU, ne peuvent gérer directement les EHPAD », et que « ils doivent être gérés par un CCAS ou un CIAS »

Comment comprendre qu'on ait pu maintenir une structure non conforme ? Comment comprendre qu'on ait pu renouveler dans les mêmes termes un conseil syndical du SIVU qui n'avait semble-t-il aujourd'hui aucune justification légale pour gérer un EHPAD ?

Pourquoi ce problème n'a-t-il pas été vu lors du passage de l'établissement en EHPAD (01 12 07) ? Si le maintien d'un établissement commun aux communes d'Erquy, Fréhel et Plevenon posait des problèmes de statut, c'est dès le passage en EHPAD que la séparation des établissements de Fréhel et Erquy aurait dû être planifiée.

Le premier travail administratif aurait dû être la recherche de la mise en conformité la plus rapide possible afin de s'inscrire dans la légalité et d'étudier les modalités d'un fonctionnement adapté et bénéfique pour nos résidents.

C'était le problème à traiter en priorité. Cela aurait probablement évité beaucoup de malentendus et toutes les polémiques stériles qui ont eu lieu pendant des semaines jetant le trouble parmi les résidents et le personnel choqués et inquiets de la teneur de certains articles de presse.

La séparation semble maintenant un fait acquis. Il faut aujourd'hui penser à l'avenir, à la négociation du financement et du dispositif de gestion avec les autorités de tutelle. Souhaitons quelles que soient les solutions arrêtées, que la réglementation à appliquer soit bien prise en compte et que chacun garde la tête froide. Souhaitons également que cette remise en ordre soit aussi l'occasion d'initier une réflexion de fond sur les mesures à prendre pour traiter des conséquences du vieillissement de la population de notre ville.

Orientations budgétaires

Ce jeudi 18 12 08, en conseil municipal, nous avons commencé à débattre sur les orientations budgétaires. Nous demandons qu'une priorité d'orientation soit prise en faveur de la mixité sociale, et de la mixité intergénérationnelle. Nous souhaitons que l'ensemble de la municipalité se mobilise autour de cette orientation, et que des actions puissent être engagées à cet effet le plus rapidement possible.

Les élus de « ERQUY UN AVENIR PARTAGE » présentent à tous, leurs meilleurs vœux pour l'année 2009

FRANÇOIS LE FLOHIC

François, surnommé par tous depuis bien des années « Chino » a grandi à Planguenoual dans une petite ferme où l'on trouvait quelques animaux (dans un petit endroit comme on disait à l'époque). Il était entouré de ses parents ainsi que de ses trois frères dont il était l'aîné.

En 1946, il rencontre celle qui deviendra sa femme. Yvonne Guyomard et Chino se sont unis dans l'église de Saint Alban. Ils auront ensemble deux garçons : Michel et Jean Paul.

Au début des années cinquante, il se fait embaucher comme ouvrier aux Ponts et Chaussées de Pléneuf Val André, la DDE d'aujourd'hui. La famille a donc dû déménager à Erquy et quitter la ferme. Le papa de Chino restera lui à Planguenoual.

Ils trouvèrent un logement à Caroual dans lequel ils sont restés une trentaine

d'années. Un des plus gros chantiers de Chino fut la construction de la route des Ponts Neufs. Yvonne se souvient : « Chino partait des fois dès 4h du matin pour rejoindre le chantier à vélo pour ne rentrer qu'à 23h. Il avait comme il disait si bien sa pelle et sa pioche sur son dos car il faut savoir qu'à l'époque ce n'était que des champs,

tout était à faire ». Dans les années cinquante, on lui propose le poste de chef d'équipe au service de la voirie de la commune d'Erquy. Il y passera le reste de sa carrière.

Durant plus de vingt-cinq années, il a été pompier volontaire à Erquy. Aider les autres, prêter main forte est pour lui une vocation. En ce temps là, la caserne se trouvait au Doué de la Cuve, face aux drapeaux du boulevard de la mer. Son chef était Marcel Pompardin. « On faisait tous des gardes à tour de rôle le dimanche. Seule la sirène nous prévenait des départs, les bips n'existaient pas encore ! Une fois par mois, une tête de veau était organisée après les manœuvres. Elle était servie entière sur la table » se souvient Chino.

Depuis la fin des années 80, il savoure sa retraite. Lui et Yvonne ont une passion pour leur grand potager de la Ville Louis qu'ils ont cultivé pendant des années, tour à tour. Aller voir ses amis jouer aux boules a fait parti de ses occupations de retraité.

Au jour d'aujourd'hui, il est grand-père trois fois et arrière-grand-père de six petits enfants dont il est très fier. Un grand coup de chapeau à Chino pour l'ensemble de sa carrière !

Typhaine Demoy

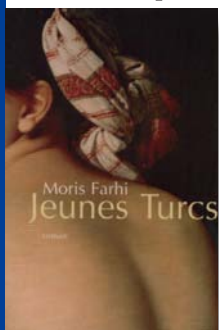


de gauche à droite : F. Boutier, J. Deguen, J. Derrien, J.P. Barbot, J. Bertoni, F. Le Flohic

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Dans cette nouvelle rubrique, la bibliothèque vous propose 2 petites chroniques, l'une côté adulte, l'autre côté jeunesse. Il ne s'agit pas de présenter des nouveautés mais vraiment de faire part d'un coup de cœur pour un livre !

Avec « *Jeunes Turcs* », Moris Fahri nous balade au cœur de la Turquie des années 40 et 50, à Istanbul notamment.



Voici un roman initiatique brillant, chaque chapitre présente un adolescent, juif, musulman ou chrétien mais turc avant tout ; ils sont ainsi 13 jeunes à prendre la parole à tour de rôle pour nous conter les joies ou les drames de leur vie. Le récit mêle histoires personnelles et Histoire de la Turquie, il évoque notamment le sort des juifs turcs durant la seconde guerre mondiale. Ataturk, fondateur de la République et Nazim Hikmet, poète et chantre de la liberté, rythment ces pages, qui sont une invitation à la tolérance, au respect de l'autre et à la solidarité ; pour autant, l'écriture n'est en rien moralisatrice, au contraire, elle est voluptueuse et entraîne le lecteur avec délices dans les méandres d'Istanbul.

« *Jeunes Turcs* » de Moris Fahri, aux éditions « Buchet Chastel », 2006.

Achille est un adorable petit crocodile, il est beau, il est fort et fait la fierté de ses parents. Mais voilà qu'un jour lui vient une idée saugrenue : il veut manger un enfant. Même le gros gâteau au chocolat concocté à son attention, ne lui fera pas changer d'avis. Or, voilà qu'Achille rencontre une petite fille au bord de la rivière, quelle aubaine ! Elle ferait bien son affaire mais, qui est pris qui croyait prendre, c'est la petite fille qui se moque de lui et le jette à l'eau ! Notre petit croco trop ambitieux comprend alors qu'avant de pouvoir s'attaquer aux enfants, il lui faudra d'abord manger les bons repas de bananes préparés par sa maman.



Voici un album très divertissant, l'histoire d'un caprice irréalisable qui interpellera tous les petits (dès 3 ans). L'illustration, minimaliste, met en valeur les protagonistes, leurs mimiques et permet d'aborder avec humour le thème de la frustration. Ce très bon album réédité en format de poche est paru la 1^{ère} fois en 2004.

« *Je mangerais bien un enfant* », de Sylviane Donnio, illustrations de Dorothée de Monfreid, aux éditions « l'Ecole des Loisirs », 2004.